

tenue sous la présidence de Madame GROSSRIEDER, assisté(e)
de Monsieur SEYTEL et Madame MARQUESUZAA, Conseillers
En présence de Monsieur POITREAU, Rapporteur public
Madame QUELOS, Greffière

11 heures 00

01) DOSSIER N° 2402322 RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA

Titre de l'affaire Etranger - arrêté du 25/10/24 portant expulsion

Nom des parties

Demandeur Monsieur H

Défendeur PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT

Représentants des parties

ORMILLIEN FRANCOIS

le préfet

Conformément à l'article R.732-1-1
du code de justice administrative,
cette affaire est dispensée des
conclusions du rapporteur public

02) DOSSIER N° 2401913 RAPPORTEUR: Monsieur Joël SEYTEL

Titre de l'affaire ETRANGERS - Arrêté d'expulsion du 09/08/2024 notifié le 30/09/2024 par le Préfet du Territoire de Belfort - (TURQUIE)

Nom des parties

Demandeur Monsieur A

Défendeur PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT

Représentants des parties

Maître PIALAT CLÉMENT (Cour)

le préfet

Conformément à l'article R.732-1-1
du code de justice administrative,
cette affaire est dispensée des
conclusions du rapporteur public

03) DOSSIER N° 2401914 RAPPORTEUR: Monsieur Joël SEYTEL

Titre de l'affaire ETRANGERS - Arrêté fixant pays de renvoi du 09/08/2024 notifié le 30/09/2024 par le Préfet du Territoire de Belfort - (TURQUIE)

Nom des parties

Demandeur Monsieur A

Défendeur PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT

Représentants des parties

Maître PIALAT CLÉMENT (Cour)

le préfet

Conformément à l'article R.732-1-1
du code de justice administrative,
cette affaire est dispensée des
conclusions du rapporteur public

11 heures 00

04)	DOSSIER N° 2402276	RAPPORTEUR: Monsieur Joël SEYTEL
Titre de l'affaire	Etranger - Arrêté pris par le Préfet du Doubs portant refus TS + OQTF 30 jours + IRTF 2 ans - (AFGHANE)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur W	Maître COLIN-ELPHEGE Maryline (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DOUBS	le Préfet
05)	DOSSIER N° 2402277	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	Etranger - Arrêté pris par le Préfet du Doubs le 25/10/2024 portant refus TS + OQTF 30 j + IRTF 1 an - (BANGLADAISE)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître COLIN-ELPHEGE Maryline (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DOUBS	le Préfet
06)	DOSSIER N° 2402179	RAPPORTEUR: Monsieur Joël SEYTEL
Titre de l'affaire	Etranger - Arrêté pris par le Préfet du Jura en date du 27/08/2024 portant refus TS + OQTF sans délai + IRTF 1 an - (IVOIRIENNE)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	ABDELLI - ALVES (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU JURA	
07)	DOSSIER N° 2402326	RAPPORTEUR: Monsieur Joël SEYTEL
Titre de l'affaire	Etranger - Arrêté du 20/09/2024 pris par le Préfet du Doubs portant refus TS + OQTF 30 jours + IRTF 1 an - (GEORGIEN)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur Z	Maître DRAVIGNY Amandine
Défendeur	PREFECTURE DU DOUBS	le Préfet

Conformément à l'article R.732-1-1
du code de justice administrative,
cette affaire est dispensée des
conclusions du rapporteur public

Conformément à l'article R.732-1-1
du code de justice administrative,
cette affaire est dispensée des
conclusions du rapporteur public

Conformément à l'article R.732-1-1
du code de justice administrative,
cette affaire est dispensée des
conclusions du rapporteur public

Conformément à l'article R.732-1-1
du code de justice administrative,
cette affaire est dispensée des
conclusions du rapporteur public

11 heures 00

08)

DOSSIER N° 2402180

RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA

Titre de l'affaire Etranger - Arrêté pris par le Préfet de la Haute-Saône en date du 17/10/2024 portant refus TS + OQTF 30 jours - (CAMEROUNAISE)

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Madame M

MIGLIORE GABIN (Cour)

Défendeur

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAONE

*Conformément à l'article R.732-1-1
du code de justice administrative,
cette affaire est dispensée des
conclusions du rapporteur public*

Arrêté le 24/01/2025

La présidente du tribunal